



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 février 1997

**Organisation de classes buissonnières 1997 - Subvention à verser
aux écoles**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT,
Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN,
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusées :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU, Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D96551

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 février 1997

Affaires Scolaires

**Organisation de classes buissonnières 1997 - Subvention à
verser aux écoles**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les directeurs des écoles primaires de l'Annexe IUFM et de Paul Bert nous ont informé de leur désir de participer à une classe buissonnière 1997 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

Les enseignants demanderont donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8	QF 9
Pour 1 jour	17,00 F	27,00 F	37,00 F	47,00 F	57,00 F	67,00 F	78,00 F	88,00 F	99,00 F
Soit pour 5 jours	85,00 F	135,00 F	185,00 F	235,00 F	285,00 F	335,00 F	390,00 F	440,00 F	495,00 F

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera à chaque école est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

Ecoles	Projet Ecole Buissonnière	Coût du séjour	Nbre de jours	Nbre d'enfants	Participation des familles	Somme à verser à l'école
COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE ANNEXE ECOLE NORMALE 45, rue Villersexel - 79000 NIORT	Classe Nature	24.000 F	5	25	9 860 F	14 140 F
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE PAUL BERT 8, rue Paul Bert - 79000 NIORT	Classe Nature	24.000 F	5	26	7 855 F	16 145 F
TOTAL						30 285 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser ces participations de la Ville à la Coopérative des écoles.
Les crédits seront prélever sur le Budget 1997 au sous-chapitre 921 113, sur les 475 000 F inscrits à l'article 65748, ce qui portera le reliquat de crédit de cet article à la somme de 387 710 F.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)